

Entrevue du mois

Mars 2019



Céline Cottalorda
Déléguée pour la Promotion et la
Protection des Droits des Femmes,
Monaco



SheCanHeCan: Vous êtes la nouvelle déléguée pour la Promotion et à la Protection des Droits des Femmes, pouvez-vous nous en dire plus sur votre fonction?

Céline Cottalorda: Mon rôle consiste à mettre en œuvre les recommandations émises par le comité pour la promotion et la protection des droits des femmes. Ce comité a été créé car le Gouvernement princier souhaite faire évoluer les droits des femmes en Principauté.

Le périmètre de la mission est vaste puisqu'il concerne à la fois la lutte contre les violences faites aux femmes et la promotion de l'égalité entre les hommes et les femmes, domaines qui ont eux-mêmes plusieurs dimensions (économiques, sociales, philosophiques, sociétales...).

Le but de ce comité est d'améliorer la mise en œuvre des politiques publiques relatives à la protection des droits des femmes. Quels sont les premiers domaines sur lesquels le comité prévoit de s'atteler ?

Sans dévoiler totalement ce qui sera annoncé lors de la première réunion du comité, je peux dire qu'ils sont nombreux. Depuis que j'ai commencé ma mission, je me suis attelée à rencontrer tous les acteurs du comité pour avoir une vision de terrain et recueillir leurs besoins. Cet état des lieux m'a permis de faire ressortir plusieurs pistes d'amélioration.

Je peux citer les attentes concernant un renforcement des actions de sensibilisation, de prévention et de formation. Sur le plan législatif il y aura également un chantier à mener pour gommer certaines formulations un peu obsolètes dans nos textes. Un autre domaine important est celui de la communication et de l'information du grand public que je souhaite développer avec le comité. Il faudra donner le plus de visibilité possible à nos actions.

Vous êtes conseiller technique au Ministère d'État depuis 2010, comment avez-vous vu l'engagement de Monaco en faveur de la défense des intérêts des femmes évoluer ?

C'est un sujet sur lequel la Principauté s'est engagée depuis de nombreuses années notamment en adhérant à des conventions internationales qui défendent les droits des femmes et ont pour but de lutter contre les discriminations à leur égard. Récemment la modification du statut de chef de foyer a été mise en œuvre ce qui est un signe positif d'évolution. Avec la création de ce comité, il y a une volonté d'aller plus loin. De plus, Monaco ne pouvait pas rester insensible à ce qu'il se passe ailleurs dans le monde avec notamment le mouvement #MeToo qui a libéré la parole des femmes. C'est donc une très bonne opportunité d'avancer sur cet important sujet.

Le 8 mars, nous célébrons la Journée de la Femme. A votre avis, pourquoi une telle journée est-elle encore nécessaire ?

Si l'on peut se réjouir que le 8 mars soit identifié comme une date incontournable, il faut rappeler que la mobilisation pour plus d'égalité et contre les violences faites aux femmes doit se faire tous les jours.

Quels conseils donneriez-vous aux jeunes femmes aujourd'hui, commençant leur carrière professionnelle ?

De croire en elles et d'avoir confiance en leurs capacités. Les chiffres le prouvent : les jeunes filles ont souvent de meilleurs résultats en classe que les garçons. Il n'y a donc pas de raison qu'elles ne réussissent pas à utiliser toutes leurs qualités une fois arrivées sur le marché du travail, même s'il est encore dominé par la présence masculine surtout à un haut niveau. Je suis persuadée que ce paradigme s'inversera le jour où les femmes seront plus sûres d'elles et s'entraideront davantage.

"Monaco ne pouvait pas rester insensible à ce qu'il se passe ailleurs dans le monde avec notamment le mouvement #MeToo qui a libéré la parole des femmes."

À propos de Céline Cottalorda

Céline Cottalorda a démarré sa carrière en 1998 dans le privé, dans le domaine du marketing et de la communication, à Monaco Telecom puis au Grimaldi Forum. Elle a ensuite intégré l'Administration en 2004, où elle a occupé les fonctions d'Adjointe au Directeur du Centre de Presse, avant d'assurer celles de Chargée de Mission pour la Communication à la Mairie de Monaco. Enfin, Céline Cottalorda a été nommée en 2010 Conseiller Technique au Ministère d'État, poste qu'elle occupe toujours, et a intégré le Secrétariat Général du Gouvernement depuis sa création en 2016.

Entrevue par Vibeke Thomsen
Design par Sophie I. Nulli

